

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2014/2906(RSP)
Résolution sur le processus de paix en Irlande du Nord	Procédure terminée
Sujet	
6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises	
Zone géographique	
Royaume-Uni	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
12/11/2014	Débat en plénière		
13/11/2014	Résultat du vote au parlement		
13/11/2014	Décision du Parlement	T8-0051/2014	Résumé
13/11/2014	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2014/2906(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0218/2014	05/11/2014	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0051/2014	13/11/2014	EP	Résumé

Résolution sur le processus de paix en Irlande du Nord

Le Parlement européen a adopté une résolution déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL et Verts/ALE sur le processus de paix en Irlande du Nord.

Rappelant qu'il est essentiel de mettre un terme à tout conflit violent au sein de l'Union européenne, le Parlement a exprimé sa préoccupation quant au fait que la mise en œuvre du processus de paix est dans l'impasse. Il a demandé à toutes les parties en présence de travailler de façon constructive pour une résolution durable du conflit et l'application intégrale de l'accord du Vendredi saint et des accords consécutifs, en vue d'une paix à long terme et durable.

Il est rappelé que les pourparlers entre les partis politiques et les gouvernements britanniques et irlandais ont abouti à l'accord du Vendredi saint en 1998 (accord de Belfast), qui a permis la mise en place d'une administration décentralisée comprenant l'établissement d'une assemblée et d'un gouvernement selon le principe du partage des pouvoirs, un conseil ministériel nord-sud, une association interparlementaire nord-sud, un forum consultatif nord-sud, une conférence intergouvernementale Grande Bretagne-Irlande, un conseil Grande Bretagne-Irlande et un organe interparlementaire Grande Bretagne-Irlande élargi.

Le Parlement s'est félicité de l'initiative consistant à organiser des discussions rassemblant l'ensemble des parties pour sortir de l'impasse actuelle, et a souligné la nécessité d'un accord sur les questions en suspens afin de consolider le fonctionnement et la stabilité des institutions démocratiques en Irlande du Nord. Il a insisté sur la nécessité de combattre les activités criminelles qui nuisent au processus de paix en s'attaquant aux problèmes économiques actuels tels que le chômage, les bas revenus et le niveau de vie.

Rappelant la contribution de l'aide fournie par l'Union au titre du Fonds européen de développement régional et, en particulier, sur les 150 millions EUR apportés par le programme PEACE, les députés ont souligné l'urgence d'encourager la réconciliation et d'améliorer les relations entre communautés, ainsi que de favoriser le développement économique et social afin de consolider le processus de paix.

Le Parlement s'est dit prêt à proposer toute aide qui serait susceptible de contribuer au processus de paix et il a invité le premier ministre et le vice-premier ministre à prendre la parole devant le Parlement sur l'aboutissement des discussions multipartites.